

UNION EUROPÉENNE

Devoir de vigilance : l'interminable feuilleton

Fabien Grasser

Le vote en faveur d'une directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises a été reporté à deux reprises en une semaine par les États membres. En cause, le refus de l'Allemagne, dont la position fait tache d'huile parmi les Vingt-Sept. Au Luxembourg, la société civile mobilisée en faveur du texte attend du gouvernement qu'il affiche clairement ses intentions.

Le vendredi 9 février devait être à la fois une date importante et une formalité sur le chemin vers une adoption définitive de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD). Mais les ambassadeurs des Vingt-Sept, réunis au sein du Comité des représentants permanents, n'ont finalement pas validé l'accord trouvé mi-décembre par le Conseil et le Parlement. Cette législation, revendiquée par de larges pans de la société civile européenne, doit obliger les entreprises à respecter les droits humains et l'environnement dans leurs activités. Pour être adopté, l'accord nécessite l'approbation de 15 États membres, représentant au moins 60 % de la population européenne.

Reporté à ce mercredi 14 février, le vote a une nouvelle fois été décalé et devrait, en principe, avoir lieu ce vendredi. À l'origine de ces atermoiements, le revirement de l'Allemagne, qui exige une nouvelle mouture du texte, pourtant largement négocié pendant deux ans. C'est plus précisément le FDP, le parti libéral-démocrate, Petit Poucet de la coalition au pouvoir à Berlin, qui a fait capoter l'affaire. Il estime que, en l'état, le texte est de mauvaise qualité et il en impute la responsabilité à la précipitation de la présidence espagnole de l'UE, qui s'est achevée le 31 décembre, laquelle aurait voulu arracher cet accord à tout prix. En réalité, le très libéral FDP enfourche son cheval de bataille contre « la bureaucratie excessive de Bruxelles », que ce texte viendrait encore alourdir. Surtout, l'Allemagne n'a pas trouvé de majorité parmi les Vingt-Sept pour inclure de nouvelles règles destinées à réduire plus facilement la responsabilité légale des entreprises. La situation est d'autant plus paradoxale que les sociaux-démocrates du SPD, en particulier le ministre du Travail, Hubertus Heil,

sont de fervents soutiens de cette législation européenne. Mais les règles internes de fonctionnement de la coalition prévoient que le gouvernement s'abstienne quand il y a désaccord entre les partis.

Le paradoxe luxembourgeois

Au Luxembourg, c'est un tout autre paradoxe qui irrite la société civile et l'opposition politique. Depuis des mois, le gouvernement souffle le chaud et le froid quant à ses intentions, n'exprimant pas clairement sa position, entre soutien et rejet. « Le précédent gouvernement ne voulait pas d'une législation exclusivement nationale, au prétexte que cela créerait un désavantage concurrentiel pour les entreprises luxembourgeoises. Il exigeait un texte au niveau européen et maintenant qu'un texte se présente, on voterait contre ? », tempétait mercredi soir, quelques heures après le deuxième report du vote, Jean-Louis Zeien, porte-parole de l'Initiative pour un devoir de vigilance. Cette coalition de 17 organisations de la société civile luxembourgeoise déplore le manque de transparence du gouvernement, qui refuse de communiquer ses positions pendant les négociations et surtout ses intentions finales. En coulisses, le Luxembourg a plaidé pour l'exclusion du secteur financier du champ d'application de la directive et semble aujourd'hui vouloir protéger les soparfs, les sociétés de participations financières, qui se comptent par milliers au grand-duché, souvent sous forme de coquilles vides à usage exclusivement fiscal. « Cet argument ne tient pas, car très peu de soparfs seront concernées par le champ d'application de la directive, qui concerne les entreprises employant au moins 500 personnes et réalisant au minimum 150 millions d'euros de chiffre d'affaires par an », argumente Jean-Louis Zeien.

Cette semaine, la Commission consultative des droits de l'homme a également exhorté le gouvernement « à soutenir proactivelement la directive, tout en encourageant les autres États membres à faire de même ». Pour obliger le gouvernement à sortir du bois, des députés Déi Gréng, Déi Lénk, LSAP et pirates l'ont interpellé par le biais de questions parlementaires. Auxquelles il sera bien obligé répondre.

Budgets militaires : le Luxembourg bon dernier

(fg) – Donald Trump repasse les plats et a une nouvelle fois cogné sur les alliés militaires des États-Unis au sein de l'Otan, ce samedi 10 février, lors d'un meeting électoral en Caroline du Sud. Menaçant de les abandonner à leur propre sort en cas d'agression russe s'il est réélu, le candidat républicain à la présidentielle de novembre reproche à ses alliés de ne pas consacrer un minimum de 2 % de leur PIB aux dépenses de défense, selon un principe non contraignant édicté par l'Alliance atlantique. Opération com réussie pour Trump, ses déclarations suscitant un chapelet de réactions outrées, dont celle du secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, qui s'est au contraire félicité de l'effort fourni par les États membres de l'organisation militaire. Ils seront 18 sur 31 à atteindre le seuil de 2 % en 2024, contre seulement deux en 2014, a-t-il précisé à des journalistes à Bruxelles, cette semaine. Selon les chiffres de l'Otan, en 2023, les meilleurs élèves étaient la Pologne (3,9 % du PIB) et les États-Unis (3,5 %). « Certains alliés ont encore un long chemin à parcourir », a néanmoins tancé Jens Stoltenberg. Et c'est incontestable pour le Luxembourg qu'il sera le plus long, quand bien même le programme de la coalition CSV et DP prévoirait de mettre les bouchées doubles pour respecter « ses engagements ». En 2023, le grand-duché était bon dernier de la classe avec seulement 0,7 % du PIB consacré aux dépenses militaires. Mais faut-il s'en offusquer ?

CO2-Speicherung als Lösung für 2040 Klimaziel

(mes) – Bis 2040 sollen die EU-Mitgliedstaaten 90 Prozent ihrer Emissionen reduzieren. Das ist das neue Reduktionsziel, das die EU-Kommission am 6. Februar vorschlug. Am gleichen Tag stellte sie zudem ihre Carbon-Management-Strategie vor. Die empfiehlt, welche Emissionen mit Technologie zur Abscheidung und Speicherung von CO₂ (CCS) gespeichert werden sollen, um das vorgeschlagene Zwischenziel zu erreichen. Sind es bis 2030 50 Millionen Tonnen CO₂, die mithilfe von CCS gespeichert werden sollen, sieht die neue Strategie bis 2040 die Speicherung von 280 Millionen Tonnen CO₂ vor. Das sorgte für Kritik: Problematisch seien laut „Climate Action Tracker“ dabei nicht nur die Einschränkungen solcher Technologien. Noch kritischer sieht die Plattform den Vorschlag, auch im Stromsektor auf CCS zurückzugreifen: „Fossiles CCS setzt nur die Abhängigkeit von fossilen Brennstoffen fort und wird im Energiesektor absolut nicht benötigt“, reagierte sie am selben Dienstag. Expert*innen des IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) zufolge ist die Verwendung von CCS zum Erhalten des 1,5-Grad-Szenario „unumgänglich“, aber das nur in Sektoren, die ihre Emissionen schwer reduzieren können, wie etwa der Zementindustrie. Regierungen müssten sich stattdessen auf eine starke und schnelle Reduzierung bis 2030 konzentrieren, so Climate Action Tracker, und bis 2040 dem von Expert*innen empfohlenen Ziel von 95 Prozent nachkommen. Bislang erwähnt der Text zum 2040-Zwischenziel einen Ausstieg aus fossilen Energien nicht. Sowohl der Zielwert als auch die entsprechenden Maßnahmen sollen in den kommenden Monaten verhandelt und voraussichtlich nach den EU-Wahlen im Juni festgelegt werden. Sofern alle EU-Länder ihre vorgenommenen Maßnahmen einhalten, wird derzeit für 2040 lediglich eine Reduktion von 60 Prozent der Emissionen erwartet.

Kritik am Wohnungsbaupaket

(ja) – Am 9. Februar kritisierten Déi Lénk das Wohnungsbaupaket der Regierung im Rahmen einer Pressekonferenz. „Eine reine Nebelkerze“ und „purer Aktionismus“ seien die Maßnahmen, mit der die Regierung den Bau und das Vermieten von privatem Wohnbau ankurbeln will. Die Steuererleichterungen, mit denen die Regierung unter anderem den Kauf von Wohnungen attraktiver machen will, haben sich schon in der Vergangenheit als kontraproduktiv erwiesen, so Sprecher Gary Diderich. Besonders scharf kritisiert die linke Partei, dass das Maßnahmenpaket der Regierung die Konzentration auf dem Immobilienmarkt verstärkt. Es sei zu befürchten, dass Investor*innen jetzt zu günstigen Konditionen Wohnungen kaufen und diese dann wieder gewinnbringend verkaufen, sobald die wirtschaftliche Lage sich erhole. Laut Déi Lénk verbessere die geplante Erhöhung der Mietsubventionen die Lage der Mieter*innen in keinster Weise. Am vergangenen Dienstag schlug der Präsident des Mieterschutzes, Jean-Michel Campanella, im Interview auf Radio 100,7 in die gleiche Kerbe: Die angekündigten Steuererleichterungen für Investor*innen hätten in der Vergangenheit dazu geführt, dass die Wohnungspreise explodiert seien. Campanella zeigte sich außerdem entäuscht darüber, nicht in Diskussionen über den Wohnungsmarkt eingebunden zu sein.